RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE **22** JUIN **2021** À **18** H, AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE CAMPUS DE ROUYN-NORANDA PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Présences

Éric Aubin, directeur des études Chantal Hamelin, vice-présidente

Sylvain Blais, directeur général Florence Julien Isabelle Chartrand Josée Larivière Pierre Deshaies Katrine Lévesque

Joseph Eid Guillaume Marquis, président

Francis Forgues Philippe Marquis
Anne Gauthier Mélissa Tardif
Évelyne Grenier-Ouimette Ghislain Vallée
Karl Guimond Jason Yergeau

Absences

Patrick Bédard Kloé Bourbeau Amélie Brouillard Louis Leblanc Mélanie Brunette Marie-Soleil Malo

Invités

Fanny Bernèche, coordonnatrice des services financiers

Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles

Louis Perreault, directeur des services administratifs

Observatrices et observateurs

Personnel enseignant

Fednel Alexandre, enseignant, département de français

Tommy Allen, enseignant, département de français

Kate Blais, enseignante philosophie

Marie-Pier Bournival, enseignante, techniques de comptabilité et de gestion

Miguel Charlebois, enseignant histoire

Frédérique Godefroid, enseignante, département de français

Claude Lacasse, enseignant philosophie

Patrick Mainil, enseignant, technologie de l'électronique industrielle

Pierre Marois, enseignant, sciences politiques

Marie-Claude Naud, enseignante, département de français

Sylvie Nicole, enseignante, techniques de travail social

Marie-Pier Pothier, enseignante, techniques de travail social

Louis Riopel, enseignant, département de français

Ève Rioux, enseignante, département de français

Émilie Robert, chargée de projets, enseignante biologie

Autres observatrices

Josée Catafard, conseillère services adaptés (Val-d'Or)

Marthe Julien, enseignante en arts à la retraite

Josée Frenette, Technicienne en travaux pratiques – Département de chimie et déléguée syndicale/

personnel de soutien technique

Nicole Fortier, adjointe à la direction générale

Diane Landriault, secrétaire générale

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Isabelle Chartrand, appuyée par Joseph Eid, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour présenté avec les modifications suivantes :**

- Le point 2 : Intervention de l'assistance déplacé au point 3
- Le point 3 : Adoption de l'ordre du jour déplacé au point 2
- Le point 4.1 : Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 31 mai 2021 déplacer au point 12
- Le point 8.3 : Résolution du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (SEECAT) : *Politique sur l'environnement et le développement durable* – déplacé au point 3.2
- Ajout du point 3.1 : Revues littéraires des étudiantes et des étudiants

3. Intervention de l'assistance

3.1 Revues littéraires des étudiantes et des étudiants

Marthe Julien, enseignante en arts à la retraite du Cégep, se joint à la rencontre pour présenter trois différentes œuvres produites en collaboration avec Sarah-Jane Smith, enseignante, qui regroupent les travaux d'étudiantes et d'étudiants.

Les œuvres présentées sont les suivantes :

- Lettres boréales;
- Panache:
- Catharsis des cendres 2020.

Ces œuvres seront envoyées par la poste aux membres du conseil d'administration ayant signifié leur intérêt à les recevoir.

3.2 <u>Résolution du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (SEECAT) : Politique sur l'environnement et le développement durable</u>

Plusieurs observatrices et observateurs sont présents pour ce point. Ils ont quitté par la suite, à deux exceptions près.

Philippe Marquis fait un bref retour sur la séance du conseil d'administration du 18 mai 2021, au cours de laquelle une présentation de la *Politique sur l'environnement et le développement durable* a suscité des discussions sur l'utilisation du terme « développement durable ». Le vote demandé s'est conclu en faveur de l'adoption de la *Politique*, à la majorité des voix.

Sur une question du président du conseil d'administration, Guillaume Marquis, Philippe Marquis convient que lors de la séance du 18 mai 2021, il n'y avait pas eu dépôt d'une nouvelle proposition pour l'adoption de la *Politique sur l'environnement et le développement durable*, faisant en sorte que les membres ont eu à se prononcer en faveur ou en défaveur de la seule proposition déposée.

À la suite de cette adoption, le SEECAT a tenu une assemblée générale spéciale, le 9 juin 2021, et a adopté à l'unanimité des membres présents une motion de blâme à l'endroit du conseil d'administration du Cégep. Le texte de la résolution se lit comme suit :

Politique de développement durable du cégep - Motion de blâme au Conseil d'administration

Considérant que la Politique sur l'environnement et le développement durable a été adoptée malgré l'opposition du Comité institutionnel d'action et de concertation pour l'environnement, avec l'appui des enseignantes et des enseignants qui représentent un bassin d'individus parmi lequel on compte notamment des spécialistes de la question environnementale, et beaucoup d'autres experts pertinents et que faire abstraction de leur opinion, c'est négliger un point de vue informé et autorisé sur la question ;

Considérant qu'en négligeant ces recommandations, l'adoption de la Politique sur l'environnement et le développement durable va à l'encontre d'un de ses objectifs généraux, soit que « toute la communauté collégiale puisse intégrer ces principes dans l'ensemble de ses activités » et, en ce sens, mine sa propre efficience, car, pour agir conformément à des principes, il faut d'abord y adhérer en toute conscience de cause;

Considérant que les demandes du Comité institutionnel d'action et de concertation pour l'environnement et des enseignantes et des enseignants sont en cohérence avec une majorité d'experts qui récusent l'expression développement durable, notamment parce qu'elle s'assoit sur l'idée de croissance, qui, elle, entre directement en contradiction avec le respect et la protection de l'environnement et que par l'adoption de cette politique, le CA nie l'expertise sur le sujet et les avancements dans les idées qui permettent des changements pertinents et réels pour les futures générations ;

Considérant que le fait d'ignorer la position du corps professoral sur une question aussi importante risque d'entraîner sa démobilisation sur cet enjeu primordial.

Que l'Assemblée générale du SEECAT adopte une motion de blâme à l'endroit du Conseil d'administration du cégep.

Que l'Assemblée générale du SEECAT exige du Conseil d'administration qu'il reconsidère cette décision et tienne compte de l'expertise et des recommandations du corps enseignant pour toute question relative à la défense de l'environnement.

Des interventions ont été demandées par trois membres du personnel enseignant présents à titre d'observateur ou d'observatrices, soit Patrick Mainil, Émilie Robert et Kate Blais. Ceux-ci informent

le conseil de leur appui aux propos de Philippe Marquis et demandent au conseil de tenir compte de l'avis des enseignantes et des enseignants. Ils considèrent primordial de permettre le débat sur le développement durable et demandent au conseil de revenir sur sa décision d'adopter la *Politique* telle que présentée le 18 mai.

Josée Fradette, qui a été mandatée pour représenter le Syndicat du personnel de soutien du Cégep, appuie à son tour l'avis de motion, précise que le Syndicat du personnel de soutien reconnaît l'expertise du SEECAT et demande l'embauche d'une personne détenant une expertise en environnement pour la poursuite des travaux.

Le directeur général, Sylvain Blais, intervient à trois niveaux : Il informe d'abord les membres qu'une personne est dégagée à temps partiel pour participer au comité institutionnel d'action et de concertation sur l'environnement et aux travaux qui en découlent.

Ensuite, il intervient sur le fait que les consultations ont permis d'obtenir un avis favorable pour la présentation de la *Politique*, notamment celles menées auprès du comité institutionnel d'action et de concertation pour l'environnement.

Il poursuit en avisant le SEECAT qu'à titre d'administrateur au conseil d'administration du Cégep, il juge inacceptable qu'une instance du Cégep exige d'un conseil d'administration que celui-ci reconsidère une décision prise en toute démocratie et dans le respect des idées de chacun.

Le président du conseil d'administration, Guillaume Marquis, conclut la discussion:

- En prenant acte de la motion de blâme;
- En informant le représentant mandaté par le SEECAT, Philippe Marquis, qu'une seule proposition a été déposée le 18 mai 2021 et c'est sur celle-ci que les membres ont été invités à voter, dans le respect de la démocratie. Si le SEECAT avait eu une autre proposition, les membres du conseil auraient alors pu se prononcer sur l'une ou l'autre des propositions déposées, ce qui ne fut pas le cas;
- En précisant son attente à l'effet que les groupes travaillent en tout respect des gens et des instances et de faire avancer les choses de façon positive;
- En invitant les intervenantes et intervenants à se réunir, s'il y a des éléments nouveaux à faire valoir.

La *Politique sur l'environnement et le développement durable* adoptée par le conseil d'administration du 18 mai 2021 à la majorité des voix est conforme et légitime.

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. Procès-verbaux du conseil d'administration

4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MAI 2021

Sur une proposition de Anne Gauthier, appuyée par Chantal Hamelin, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 18 mai 2021.

4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. <u>DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 18 MAI 2021</u>

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 18 mai 2021.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6.1. PORTRAIT PERSONNALISÉ DES ACTIVITÉS CONTRACTUELLES DU CÉGEP

Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles, présente le portrait personnalisé des activités contractuelles du Cégep pour l'année 2019-2020.

Le portrait des activités contractuelles couvre la période comprise entre le 1^{er} avril et le 31 mars de chaque année et est assujetti à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP). Il permet aux dirigeants d'organismes une meilleure gestion des contrats, d'en suivre l'évolution tout en se comparant aux autres organismes publics. Les données recueillies concernent l'octroi de contrats comportant une dépense de fonds publics égale ou supérieure à 25 000 \$.

Le portrait personnalisé comporte trois volets :

- Statistiques sur les activités contractuelles dont les données proviennent du Système électronique d'appel d'offres (SEAO)
- Évaluation de la conformité et des pratiques en gestion contractuelle
- Indicateurs en matière de gestion contractuelle (données provenant du SEAO en comparaison avec des organismes similaires)

Les résultats présentés permettent de conclure que le Cégep fait une saine gestion des fonds publics, qu'il établit des mécanismes afin d'assurer la conformité et que la reddition de comptes au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) est effectuée de façon rigoureuse.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7. Présentations pour prise de décision

7.1. BUDGET DU FONDS DES INVESTISSEMENTS RÉVISÉ 2021-2022

Louis Perreault, directeur des services administratifs, présente le budget du fonds des investissements révisé 2021-2022. Ce dernier avait été adopté par le conseil d'administration le 18 mai 2021. Par la suite, le Cégep a reçu l'aval du ministère de l'Enseignement supérieur afin d'utiliser les allocations reportées au fonds d'utilisation d'immobilisation pour effectuer les travaux de réfection de l'enveloppe des « bachelors », correspondant à un ajout de 1 350 000 \$.

CA-3341 CONSIDÉRANT l'adoption du budget du fonds des investissements 2021 2022 par le conseil d'administration à sa séance du 18 mai 2021;

CONSIDÉRANT l'autorisation du ministère de l'Enseignement supérieur donnant le droit au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue d'utiliser les allocations reportées au fonds d'immobilisation pour effectuer les travaux de réfection de l'enveloppe des « bachelors »;

CONSIDÉRANT l'ajout d'une somme de 1 350 000 \$ au budget immobilier de réfection et transformation pour être en mesure d'effectuer les travaux;

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses révisées au budget immobilier de réfection et transformation sera de l'ordre de 3 177 000 \$.

Il est proposé par Ghislain Vallée, appuyé par Katrine Lévesque et unanimement résolu, **d'adopter le** budget du fonds des investissements révisé 2021-2022 pour la réfection et transformation pour un montant total de 3 177 000 \$.

La partie mobilier (Mobilier, Appareillage, Outillage et Bibliothèque) reste inchangée à 2 548 802 \$.

7.2. BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021-2022

Fanny Bernèche, coordonnatrice des services financiers présente le budget de fonctionnement 2021-2022. Elle explique au bénéfice des membres, le processus budgétaire. Elle ajoute que le contexte de pandémie a accentué la pression sur les budgets des établissements. Elle cite entre autres, les coûts associés à l'adaptation des cours en formation à distance, les pertes de revenus issus des stationnements, des résidences étudiantes, des étudiants internationaux., etc.

Le directeur général, Sylvain Blais, mentionne que ce budget de fonctionnement 2021-2022 ne fait pas état de la planification de la Direction de la formation continue et des services internationaux. Celle-ci sera présentée à une rencontre ultérieure du conseil d'administration.

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 26 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le Cégep doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement pour l'exercice financier suivant;

CONSIDÉRANT QUE de façon exceptionnelle, le budget présenté exclut les opérations de la Direction de la formation continue et des services internationaux faisant en sorte que cette portion du budget sera présentée plus tard à l'automne 2021;

CONSIDÉRANT QUE le comité de finances et d'audit a analysé en détail le budget de fonctionnement 2021-2022, lequel présente un déficit de fonctionnement de 1 582 340 \$ qui sera comblé en partie par des revenus reportés de 1 058 662 \$ et par le solde de fonds pour 523 678 \$;

CA-3342

CONSIDÉRANT les surplus au solde de fonds de 1 830 239 \$ au 30 juin 2020;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de finances et d'audit, pour l'adoption de ce budget.

Sur une proposition de Isabelle Chartrand appuyée par Ghislain Vallée il est unanimement résolu d'adopter le budget déficitaire de fonctionnement 2021-2022 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue tel que présenté.

7.3. PLAN INSTITUTIONNEL DE RÉUSSITE ET DE DIPLOMATION* (PIRD)

CA-3343

CA-3344

Éric Aubin, directeur des études, présente un document sommaire du *Plan institutionnel de réussite* et de diplomation 2020-2025 (PIRD) destiné à la population étudiante. La production de ce *Plan* est requise en vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

CONSIDÉRANT QUE *La loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* établit qu'un document expliquant le *Plan institutionnel de réussite et de diplomation* (le PIRD) de manière claire et accessible doit être distribué aux élèves et aux membres du personnel;

CONSIDÉRANT QUE le document présenté reprend intégralement les principaux extraits du *Plan institutionnel de réussite et de diplomation* (PIRD), adopté avec le *Plan stratégique de développement du Cégep*;

CONSIDÉRANT QUE la forme du document a été adaptée, et qu'une introduction a été ajoutée, pour rendre le document clair et accessible.

Il est proposé par Ghislain Vallée appuyé par Karl Guimond, et unanimement résolu d'adopter le document expliquant le Plan institutionnel de réussite et de diplomation de manière distincte du Plan stratégique de développement.

7.4. PROFIL DE COMPÉTENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La vice-présidente du conseil d'administration, Chantal Hamelin, présente le profil de compétences et d'expériences des membres du conseil d'administration du Cégep.

Elle présente les compétences et expériences recherchées chez les membres leur permettant d'assumer pleinement leur mandat d'administration des affaires du Cégep, d'assurer leur rôle de gouvernance ainsi que celui de rôle clé dans les orientations stratégiques du Cégep et dans la surveillance de sa gestion tout en répondant conjointement et solidairement à l'imputabilité de la saine gouvernance du Cégep.

Une grille d'analyse permettant une vue d'ensemble de la complémentarité des compétences du conseil a été conçue.

CONSIDÉRANT les travaux menés par le comité Gouvernance et éthique du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE le comité a travaillé sur un profil de compétences en concordance avec les recommandations de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP);

CONSIDÉRANT QUE ce profil de compétences permettra d'évaluer les compétences des membres du conseil d'administration et de recruter de nouvelles candidates ou de nouveaux candidats en fonction des champs d'expertise manquants, en ce qui a trait aux candidatures présentées à la ministre de l'Enseignement supérieur et à la représentation des personnes diplômées du Cégep. Son utilisation sera également suggérée pour la représentation des membres internes du Cégep et pour la représentation des parents;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité Gouvernance et éthique.

Sur une proposition de Joseph Eid appuyée par Anne Gauthier il est unanimement résolu d'adopter le Profil de compétences des membres du conseil d'administration du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

7.5. PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présentation du programme de formation continue pour les membres du conseil d'administration est effectuée par Chantal Hamelin, vice-présidente du conseil. Le comité de gouvernance et éthique du conseil d'administration a proposé quatre scénarios destinés à la formation continue. De ces quatre scénarios, le quatrième a été retenu, consistant en une visite guidée du Cégep en sous-groupe des membres du conseil leur permettant de vivre une expérience Cégep. Différentes avenues sont ensuite discutées sur la façon la plus efficiente d'effectuer les visites.

CA-3345 CONSIDÉRANT les travaux menés par le comité Gouvernance et éthique du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE le comité a travaillé sur un programme de formation continue à l'intention des membres du conseil d'administration en tenant compte des disponibilités des membres;

CONSIDÉRANT QUE ce programme permettra aux participantes et aux participants d'approfondir leurs connaissances en ce qui a trait au fonctionnement du Cégep, de ses directions, services et départements d'enseignement, ainsi que du Centre technologique des résidus industriels;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité Gouvernance et éthique pour les formations prévues en janvier, mai et septembre et pour le scénario retenu pour le mois d'avril de chaque année, soit une visite guidée en sous-groupe permettant aux membres de vivre une expérience au Cégep.

Sur une proposition de Pierre Deshaies appuyée par Karl Guimond il est unanimement résolu d'adopter le Programme de formation continue à l'intention des membres du conseil d'administration du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue tel que recommandé par le comité Gouvernance et éthique.

7.6. RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE À L'INTENTION DE LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le directeur général, Sylvain Blais, mentionne qu'au cours de l'été 2019, des attentes ministérielles s'appuyant sur les recommandations de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) ont été signifiées aux présidents des conseils d'administration et aux directeurs généraux en lien avec la gouvernance et la gestion administrative des cégeps.

La secrétaire générale, Diane Landriault, poursuit en présentant les travaux réalisés par le comité temporaire « Gouvernance et gestion administrative du Cégep » et le comité « Gouvernance et éthique ».

CONSIDÉRANT les attentes du ministère en lien avec la gouvernance et la gestion administrative des cégeps et en fonction des recommandations de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques;

CONSIDÉRANT les travaux du comité temporaire « Gouvernance et gestion administrative du Cégep » qui a procédé à l'évaluation du fonctionnement actuel du Cégep au niveau :

- Des attentes formulées par le ministère;
- Du mandat du président du conseil d'administration;
- De la charte du conseil d'administration;
- De la charte du comité de gouvernance et d'éthique;
- De la charte du comité de finances et d'audit;
- De la charte du comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT les modifications apportées au *Règlement général de régie interne* pour répondre aux recommandations formulées lorsque nécessaire;

CONSIDÉRANT la poursuite des travaux par le nouveau comité « Gouvernance et éthique » pour élaborer notamment le profil de compétences des membres, les programmes de formation et pour procéder à la révision du Règlement général de régie interne et du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité Gouvernance et éthique pour le dépôt de ce rapport à la ministre de l'Enseignement supérieur.

Sur une proposition de Chantal Hamelin appuyée par Josée Larivière il est unanimement résolu d'adopter le rapport et le tableau synthèse des travaux sur la gouvernance et la gestion administrative du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de les transmettre à la ministre de l'Enseignement supérieur.

7.7. POSTE À COMBLER – COMITÉ DE SÉLECTION

7.7.1 RÉGISSEUR

CA-3346

Le directeur général, Sylvain Blais informe les membres que le poste de régisseur doit être pourvu. Les fonctions de ce poste ont été revues. L'Association des cadres a été consultée.

CA-3347 CONSIDÉRANT QUE le poste de régisseur est devenu vacant;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès de l'Association locale des cadres;

CONSIDÉRANT QUE selon le *Programme de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel du Cégep,* il est prévu de désigner deux membres externes du conseil d'administration pour participer à ces comités.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 22 juin 2021

Il est proposé par Joseph Eid, appuyé par Katrine Lévesque, et unanimement résolu d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue :

- À procéder au comblement du poste de régisseur (classe 3);
- À former un comité de sélection et à nommer Isabelle Chartrand et Karl Guimond à titre de représentants du conseil d'administration du Cégep.

Il est également proposé de nommer Josée Larivière à titre de membre substitut. Ce comité sera aussi composé du supérieur immédiat, de la directrice des ressources humaines et d'un représentant de l'association des cadres du Cégep.

En cas de désistement d'un ou des membres désignés, le conseil mandate la direction générale pour procéder à la désignation de tout autre membre du conseil en remplacement du ou des membres qui se seront désistés.

7.8. DÉROGATIONS - PÉRIODE DE PANDÉMIE - HIVER 2021 ET NOUVELLE DEMANDE D'AUTORISATION AUTOMNE 2021

Le directeur général, Sylvain Blais, présente un tableau décrivant les dérogations autorisées en période de pandémie.

DÉROGATIONS HIVER 2021 (HIVER 21)

CONSIDÉRANT la résolution CA-3290 du 20 octobre 2020, qui mandatait le directeur général pour prendre toute orientation en lien avec la situation exceptionnelle de la pandémie COVID-19 pour la session d'hiver 2021;

> CONSIDÉRANT QUE le directeur général a consulté le président et/ou la vice-présidente du conseil d'administration pour certaines dérogations et a obtenu leur accord pour procéder;

> CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des décisions prises ont été réfléchies et ont permis de poursuivre les activités du Cégep de la façon la plus efficiente possible dans les circonstances;

CONSIDÉRANT QUE ces décisions doivent être entérinées par le conseil d'administration.

Il est proposé par Pierre Deshaies, appuyé par Chantal Hamelin, et unanimement résolu *d'entériner* les décisions du directeur général, à l'effet d'autoriser des dérogations pour les politiques et règlements inscrits au tableau "Dérogations en période de pandémie – Hiver 2021".

Nouvelle Demande D'Autorisation Automne 2021 (A21)

À l'instar des demandes faites à l'hiver et à l'automne 2020, ainsi qu'à l'hiver 2021, une nouvelle demande d'autorisation est déposée, afin de permettre au directeur général de procéder à des dérogations permettant la poursuite des activités du Cégep si la situation liée à la pandémie le justifiait.

CONSIDÉRANT QUE l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié la COVID-19 de pandémie;

CONSIDÉRANT l'incertitude sur l'évolution du virus ou ses variants au cours de l'été et de l'automne 2021:

CONSIDÉRANT le devoir et le souhait du Cégep d'assurer la protection de la communauté collégiale ainsi que de toutes les personnes faisant affaire avec le Cégep;

CONSIDÉRANT trois mandats donnés au directeur général, pour la session d'hiver 2020, la session d'automne 2020 et la session d'hiver 2021, pour prendre toute orientation en lien avec cette situation exceptionnelle (CA-3262 - CA-3269 et CA-3290);

CONSIDÉRANT les possibles consignes et orientations qui seront données par la Direction de la santé publique si la situation pandémique évoluait négativement au cours des prochains mois;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter une résolution de façon préventive, pour permettre au directeur général de prendre les décisions en temps opportun, s'il y avait détérioration de la situation actuelle.

Il est proposé par Anne Gauthier appuyée par Pierre Deshaies, et unanimement résolu *de mandater* le directeur général pour prendre toute orientation en lien avec la situation de pandémie COVID-19, et ce, pour la session d'automne 2021. Selon les circonstances, le directeur général procédera à des consultations auprès du président et/ou de la vice-présidente du conseil d'administration. Les décisions prises devront être présentées au conseil d'administration pour entérinement.

CA-3348

CA-3349

7.9. NOMINATION DE DEUX CADRES À LA COMMISSION DES ÉTUDES

Le directeur des études, Éric Aubin, explique le processus de désignation de deux membres du personnel d'encadrement pour siéger à la Commission des études.

CA-3350

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit nommer deux membres du personnel d'encadrement qui siègeront à la Commission des études pour la prochaine année ;

CONSIDÉRANT QUE la Direction des études recommande de nommer la directrice adjointe des études, développement pédagogique, Caroline Rioux et le coordonnateur de la bibliothèque et des moyens d'enseignement, David Fournier-Viger.

Il est proposé par Philippe Marquis, appuyé par Pierre Deshaies et unanimement résolu, de nommer Caroline Rioux et David Fournier-Viger pour siéger à la Commission des études, et ce, pour un mandat d'une durée d'un an, soit du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.

7.10. CALENDRIER DES RÉUNIONS ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

La secrétaire générale, Diane Landriault, présente le calendrier des réunions ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2021-2022.

CA-3351

CONSIDÉRANT l'article 15 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* qui indique que « le conseil se réunit aux époques fixées par les règlements, mais au moins quatre fois par année » ;

CONSIDÉRANT l'article 4 du *Règlement général de régie interne du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue* qui mentionne que le conseil d'administration se réunira au moins six fois par année.

Sur une proposition de Chantal Hamelin, appuyée par Jason Yergeau il est unanimement résolu d'adopter le calendrier des réunions ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2021-2022.

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8.1. COMBLEMENT D'UN POSTE : COMITÉ FINANCES ET AUDIT

La secrétaire générale, Diane Landriault, mentionne l'ajout d'un membre au comité de finances et d'audit, soit Patrick Bédard. Le comité est donc maintenant formé de :

- Sylvain Blais
- Ghislain Vallée
- Patrick Bédard
- Vacant (membre externe)

Un poste demeure vacant. Les personnes intéressées à siéger sur ce comité sont invitées à lui signifier leur intérêt.

8.2. Postes vacants sur les autres comités

Diane Landriault, secrétaire générale, mentionne la vacance de deux postes au comité de suivi du *Plan stratégique de développement* du Cégep, soit un poste externe et un poste interne.

Elle invite les membres du conseil à lui signaler leur intérêt à siéger sur ce comité.

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9. Présentations sans prise de décision

9.1. PROJETS STRATÉGIQUES LIÉS AU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Sylvain Blais, directeur général, explique la situation actuelle de la mise en œuvre des projets stratégiques. Le processus impliquant un appel de projets à la communauté collégiale a été suspendu compte tenu que les efforts et énergies étaient davantage consacrés à pallier les inconvénients générés par la pandémie.

Si la situation le permet, un appel de projets sera lancé à l'automne 2021.

9.2. <u>DÉPÔT DU CALENDRIER DES RÉUNIONS ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF 2021-2022</u>

Le calendrier des réunions du comité exécutif pour l'année 2021-2022 est déposé par Diane Landriault, secrétaire générale, à titre d'information.

ÉMISSION DES DIPLÔMES

10. ÉMISSION DES DIPLÔMES

10.1. ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3352

Sur une proposition de Karl Guimond appuyée par Isabelle Chartrand et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.

10.2. ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3353

Sur une proposition de Isabelle Chartrand, appuyée par Anne Gauthier, il est unanimement résolu d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.

AFFAIRES DIVERSES

11. AFFAIRES DIVERSES

Le président du conseil d'administration, Guillaume Marquis, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration, soit Karl Guimond, Jason Yergeau et Joseph Eid et il les invite à se présenter.

Le président souligne également le départ de Anne Gauthier du conseil d'administration. Il la remercie pour le temps consacré aux séances du conseil, son apport et ses interventions, toujours pertinentes. On lui souhaite une bonne retraite.

DOSSIERS À HUIS CLOS

12. Dossiers à huis clos

12.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 31 MAI 2021

Les membres sont invités à se prononcer sur la tenue de l'assemblée à huis clos absolu ou relatif.

Il est proposé par Pierre Deshaies, appuyé par Katrine Lévesque et unanimement résolu de tenir l'assemblée à huis clos relatif et d'accepter la participation de la secrétaire générale et de l'adjointe au directeur général.

Sur une proposition de Joseph Eid, appuyée par Philippe Marquis, il est unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la réunion extraordinaire du conseil d'administration tenue le 31 mai 2021 (version destinée au public et version confidentielle).

Une précision est apportée par la secrétaire générale, Diane Landriault, afin d'informer les membres du conseil que la version confidentielle du procès-verbal sera retirée de la plateforme SharePoint et conservée dans un dossier confidentiel. Elle demande aux membres de détruire toute copie papier qui aurait été imprimée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 21 h 07 sur une proposition de Anne Gauthier.

Président, Secrétaire générale,

Guillaume Marquis Diane Landriault